

La visite à domicile : tous les bébés y ont droit

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile**

Band (Jahr): - (2015)

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-852857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La visite à domicile: tous les bébés y ont droit



Marie-Catherine Béguin:
«Un vrai travail de prévention
et de promotion de la santé.»
Photo: m2d

8 000 naissances et 12 400 visites par an: dans le canton de Vaud, chaque famille dans laquelle naît un bébé peut, si elle le souhaite, recevoir la visite d'une infirmière petite enfance qui reste ensuite à sa disposition pour l'accompagner durant les 4 premières années de vie de l'enfant.

Marie-Catherine Béguin, infirmière consultante pour les infirmières petite enfance, exprime sa satisfaction de pouvoir faire ici un vrai travail de prévention et de la promotion de la santé. Elle explique le contexte. Dans le cadre du «Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4 ans) – parents», le centre de référence pour les Infirmières Petite Enfance (IPE) de l'AVASAD est garant de l'encadrement métier et de l'offre des prestations. Les IPE se trouvent soit dans les Centres médico-sociaux (CMS),

soit dans les Espaces Prévention des Associations et Fondation d'aide et de soins à domicile du canton de Vaud. Les parents de jeunes enfants peuvent bénéficier de visites à domicile. Destinées à favoriser le développement harmonieux de chaque enfant, ces visites ont lieu sur rendez-vous dès la sortie de la maternité (où elles ont été annoncées au préalable), mais aussi suite à une adoption ou encore sur demande, et jusqu'à l'âge de 4 ans.

Les infirmières petite enfance proposent également des consultations-rencontres parents enfants hebdomadaires pour nourrissons et petits-enfants, sans rendez-vous et ouvertes à tous, dans 40 centres répartis sur 4 régions: Est vaudois, Lausanne et région, La Côte, Nord Vaudois-Broye. Elles assurent un suivi spécifique des prématurés sur délégation de l'unité de développement du CHUV. Enfin, elles répondent aux questions en permanence téléphonique, tous les jours ouvrables. Détail appréciable: ces prestations financées par l'Etat de Vaud ne sont pas facturées!

Le «petit coup de pouce» aux parents

Axé sur la prévention et la promotion de la santé, le programme vaudois veut avant tout «renforcer les parents dans leurs compétences». Une maman raconte: «A la ve-

nue du premier enfant, on a l'espoir de tout savoir, au deuxième, on sait que ce n'est pas toujours le cas et quand il y a un troisième, on est à peu près zen!» Les sujets les plus fréquemment abordés pendant les premiers mois? L'alimentation, le sommeil et les pleurs... avec en bestseller, les fameuses «coliques» du bébé, qui peuvent être dédramatisées lorsqu'on sait qu'elles ne durent pas très longtemps. Ecouter, orienter, rassurer, ... l'information fournie par les infirmières petite enfance est précieuse, notamment en termes de prévention des accidents et de la mort subite. «En recommandant de coucher les enfants sur le dos et en donnant aux parents d'autres conseils, les professionnels ont contribué à diminuer de 2/3 les cas de mort subite du nourrisson», relève Marie-Catherine Béguin.

Un suivi spécifique est apporté aux enfants prématurés et permet de revoir la situation dans son ensemble avec les parents, la fratrie, etc. sur leur lieu de vie. Les situations complexes (sur le plan social et psychologique notamment) sont également prises en charge et les familles peuvent bénéficier de plusieurs visites, selon leur besoin.

Le fait de promouvoir un environnement familial favorable au développement des enfants est donc une réalité tangible pour les infirmières petite enfance du Canton de Vaud. Afin de communiquer d'une manière cohérente et unifiée, elles travaillent en collaboration avec d'autres acteurs de la santé (sages-femmes indépendantes, pédiatre, service hospitalier maternité et pédiatrie) à la création de feuillets thématiques qui sont distribués dans les maternités vaudoises: la sécurité en voiture, le lavage du nez, le bébé secoué, le bain, faire un biberon, la fièvre, etc. Cette sympathique collection de documents, qui ne cesse d'augmenter, est très appréciée et peut être téléchargée sur le site de l'AVASAD.

<http://www.avasad.ch>